

6 DÉCEMBRE 2010

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 504, RUE PRINCIPALE À SAINT-HENRI-DE-TAILLON, LE 6^{IÈME} JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2010 À 19 HEURES SOUS LA PRÉSENCE DE M. ANDRÉ PARADIS, MAIRE.

SONT PRÉSENTS :

PASCAL GILBERT	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 1
ÉRIC MORICE,	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 2
GERMAIN LEMAY	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 3
MARIO FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 4
LUC FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 5
DONALD PILOTE	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 6

Est également présente : Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la session par M. le Maire

M. le maire constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

3951-12-2010**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

Que l'ordre du jour soit accepté avec le retrait du point 7a – Dérogation mineure 757, chemin sur le Lac, lot 3549422:

Lundi 6 décembre 2010

- 1) Ouverture de la séance par monsieur le Maire
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès verbal du 1^{er} novembre 2010.
- 4) Adoption des comptes du mois de novembre 2010.
- 5) Représentations – Individus et organismes inscrits.
- 6) Correspondances
 - a) Municipalités de Saint-Ludger-de-Milot et Hébertville-Station, programme infrastructure.
 - b) MRC Lac Saint-Jean est, appui Municipalité de Sainte-Monique.
 - c) Bureau du Premier Ministre, monsieur Jean Charest, accusé de réception de la résolution 3933-10-2010, relative aux sentiers de motoneige.
 - d) Projet de loi régissant la circulation des motoneiges – position de la MRC de Lac-Saint-Jean-est.
 - e) Conseil régional de l'environnement, demande de création de comité d'environnement au sein de la municipalité.
 - f) Remerciement Parenfant.
 - g) Député Robert Bouchard – accès à la télévision locale dans notre région.
 - h) Demande de commandite – activité de financement.
- 7) Affaires nouvelles :
 - a) Dérogation mineure, 757, Chemin sur le Lac, lot

3 549 422.- Reporté

- b) Dérogation mineure, Lot 4 683 577, Rang 5.
 - c) Nomination d'un représentant au Comité Consultatif d'Urbanisme, en remplacement de Monsieur Donald Pilote.
 - d) Vote par correspondance.
 - e) Avis de motion de la présentation d'un règlement de prévention incendie numéro 1010-10.
 - f) Avis de motion de la présentation d'un règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2011 et fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services de sécurité publique (SQ), de protection incendie, d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, d'ordures et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêts pour tous les comptes passés dus.
 - g) Dépôt du procès verbal du registre des personnes habiles à voter sur le règlement no 332, ayant pour objet l'achat d'un camion incendie.
 - h) Autorisation du dépôt d'une demande pour le projet Mont Lac Vert dans le cadre de la Politique Nationale de la Ruralité.
- 8) Affaires en cours
 - 9) Varia
 - 10) Période de questions des contribuables
 - 11) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

3952-12-2010 Adoption du procès-verbal du 1^{er} novembre 2010

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2010 avec la modification suivante : M Luc Fortin absent.

ADOPTÉE

3953-12-2010 Adoption des comptes du mois de novembre 2010

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

Au 30 novembre 2010

LISTE DES COMPTES DU MOIS D'OCTOBRE 2010

Salaires

	Employés	2 600.61 \$	
	Élus	19 752.96 \$	
			22 353.57 \$
Receveur général du Canada	<i>DAS fédérales</i>		3 328.28 \$
Min. du Revenu du Québec	<i>DAS provinciales</i>		7 166.03 \$
CSD	<i>syndicat novembre 2010</i>		348.00 \$

1631

Caisse Pop. Taillon	<i>fond de pension novembre 2010 employés- (eur)</i>	1 539.92 \$
CARRA	<i>fond de pension maire - employeur</i>	161.25 \$
Revenu Québec	<i>ajustement RRQ 2009</i>	17.46 \$
Alimentation St-Henri	<i>poste, café,boisson halloween</i>	1 367.31 \$
Beaumont Michel	<i>ccu</i>	25.00 \$
Bell Mobilité	<i>cellulaire</i>	178.29 \$
Bell	<i>ass des eaux</i>	46.25 \$
Bell	<i>téléphone bâtisse</i>	347.23 \$
Bijouterie le Saphir	<i>montre 25 ans</i>	195.00 \$
Bourget Rachel	<i>contrat</i>	260.00 \$
Produits d'entretien Boily	<i>fondant à glace, divers</i>	65.31 \$
Cegertec	<i>ingenierie projet Tremblay, Principale et 169</i>	3 511.21 \$
Cegertec	<i>projet rue Ouellet Hotel-de-Ville</i>	17 278.66 \$
Colturama	<i>cloture marina et garage</i>	10 344.18 \$
Collecte Coderrf	<i>collecte feuille printemps- automne</i>	474.08 \$
Constructo sé@o	<i>appel d'offre projet ouellet-HDV</i>	56.44 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>projet eau potable</i>	1 128.75 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>projet rue Ouellet Hotel-de-Ville</i>	90.03 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>fossé, bris aqueduc, versement nov</i>	14 424.92 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>projet rue Tremblay</i>	21 719.97 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>projet rue Principale</i>	3 832.10 \$
Fortin Gervais	<i>déplacement Projet rue Tremblay</i>	214.89 \$
Fortin Benoît	<i>ccu</i>	25.00 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	<i>formation urbanisme</i>	502.29 \$
Gaudreault Carol	<i>entretien Salle Bellevue</i>	40.00 \$
Gaudreault Carol	<i>projet rue Ouellet</i>	385.00 \$
Girard Tremblay Gilbert Arpenteurs	<i>projet rue Ouellet</i>	2 144.63 \$
Groupe D-Tech	<i>internet</i>	39.51 \$
Hydro Québec	<i>électricité bâtisses</i>	4 644.48 \$
Imprimerie GR	<i>fournitures bureau</i>	173.27 \$
Institut supérieur de gestion	<i>fourniture bureau</i>	45.03 \$
Isolation Rivard	<i>projet eau potable</i>	620.81 \$
Isolation Rivard	<i>projet rue Ouellet</i>	1 701.03 \$
Itremma	<i>50% site internet, formation</i>	986.25 \$
Lachance pièces d'auto	<i>projet eau potable</i>	19.45 \$
Lachance pièces d'auto	<i>entretien édifices, voirie, entretien véhicule</i>	765.11 \$
Laflamme JE Nouveautés	<i>vêtements voirie</i>	218.74 \$
Lavery DeBilly	<i>honoraires professionnels</i>	4 122.86 \$
Lebel Jean-Roch	<i>prime</i>	500.00 \$
Les électriciens du Nord	<i>lumière de rue</i>	557.61 \$
Les électriciens du Nord	<i>projet serre</i>	1 075.98 \$
Location d'équipement Chicoutimi	<i>lames diamants asphalte</i>	381.52 \$
Lys Informatique	<i>entretien ordinateurq50.79</i>	50.79 \$
Martel BMR	<i>voirie</i>	59.91 \$
Mégaburo	<i>fournitures bureau</i>	352.81 \$
MRC Lac-St-Jean	<i>quote part, internet, pnr</i>	16 641.08 \$
Noel Armand	<i>ccu</i>	25.00 \$
Nutrinor	<i>projet rue Ouellet Hotel-de-Ville</i>	985.54 \$
Nutrinor	<i>projet rue Tremblay</i>	510.92 \$
Nutrinor	<i>lumières de noel</i>	50.66 \$
Paul Pedneault Inc (Test-air)	<i>projet rue Ouellet</i>	6 659.63 \$
Petite caisse	<i>poste, avance féerie de Noel</i>	451.71 \$
Péto Canada	<i>essence</i>	927.30 \$
PG Solutions	<i>contrat</i>	4 633.52 \$
Plomberie Expert	<i>projet rue Ouellet</i>	1 164.36 \$
Pneus M Gagné	<i>achat et pose pneus</i>	1 550.00 \$
Potvin Bouchard	<i>projet rue Tremblay</i>	56.33 \$
Potvin Bouchard	<i>projet rue Ouellet Hotel-de-Ville</i>	207.58 \$
Potvin Bouchard	<i>voirie, asphalte</i>	775.31 \$
Produits BCM ltée	<i>projet eau potable</i>	81 548.15 \$
Produits BCM ltée	<i>projet rue Tremblay</i>	2 655.88 \$
Produits BCM ltée	<i>projet rue Principale</i>	15 494.50 \$
Produits BCM ltée	<i>projet rue Ouellet Hotel-de-Ville</i>	116 887.39 \$

1632

Produits BCM ltée	fournitures aqueduc	1 406.45 \$
Produits d'entretien Boily	entretien s-bellevue	336.58 \$
Promark Telecon	projet rue Ouellet Hotel-de-Ville	471.26 \$
Restaurant Coq Rôti	buffet noel	216.72 \$
Rosario Martel	décompte #2	502 446.70 \$
Sign is	signalisation	492.14 \$
Simplex, location d'outils	projet rue Ouellet Hotel-de-Ville	43.84 \$
SPI	vêtements voirie	368.36 \$
SPI	vêtements projet rue Tremblay	110.18 \$
Terrassement Belleau	projet eau potable	2 199.66 \$
Toiles Ste-Monique	réparation abri	84.66 \$
Tremblay Laliberté Arpenteurs-géomètres	travaux arpentage	4 877.14 \$
Top Imaj	lettrage camions	84.66 \$
Tuvico	projet rue Ouellet Hotel-de-Ville	79 619.85 \$
Tuvico	projet eau potable	3 155.01 \$
Ultramar	huile chauffage	945.08 \$
Tanguay ameublement	frigorifère	549.95 \$

Total **978 519.31 \$**

ADOPTÉE

Représentations - Individus et organismes inscrits

➤ Aucune représentation

Correspondances

Municipalités de Saint-Ludger-de-Milot et Hébertville-Station, programme infrastructure

Les municipalités de Saint-Ludger-de-Milot demandent aux instances gouvernementales fédérales le report de la date butoir de réalisation des travaux dans le cadre du « Programme Preco ».

Information lue

MRC de Lac-Saint-Jean-Est appuie la Municipalité de Sainte-Monique

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est appuie la municipalité de Sainte-Monique dans sa demande auprès du Ministère de Transport du Québec de procéder à l'installation de lumière dans un segment de la route 169 afin de prévenir le risque de collision entre les orignaux et les automobilistes.

Information lue

Bureau du Premier Ministre, Monsieur Jean Charest, accusé de réception de la résolution 3933-10-201, relative aux sentiers de motoneige

Le bureau du Premier Ministre confirme avoir reçu la résolution 3933-10-2010 concernant un éventuel projet de loi relatif aux sentiers de motoneige.

Information lue

Projet de loi régissant la circulation des motoneiges – position de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Le conseil de la MRC demande au gouvernement du Québec et au ministère des transports du Québec de ne pas adopter le projet de loi visant l'ajout de restrictions pour la circulation des motoneiges.

Information lue

Conseil Régional de l'environnement, demande de création de comité d'environnement au sein de la municipalité

Le Conseil Régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean invite la municipalité à favoriser la création d'un comité d'environnement au sein de la municipalité.

Information lue

Remerciement Parenfant

Le comité « Parenfant » remercie le conseil municipal d'avoir permis l'animation d'un programme sur la discipline et l'encadrement dans la municipalité en mettant à leur disposition un local.

Information lue

3954-12-2010

Député Robert Bouchard – Accès à la télévision locale dans notre région

ATTENDU QUE tous les citoyens de la municipalité qui sont abonnés à la télévision satellite (Bell Express Vu et Shaw par exemple) ne reçoivent pas le signal de la télévision de la station locale Radio-Canada-Saguenay-Lac-St-Jean, contrairement à ceux qui sont abonnés au câble;

ATTENDU QUE cette situation pénalise environ 39 000 foyers, soit le tiers dans la région;

PAR CONSÉQUENT

IL est PROPOSÉ par M le conseiller Luc Fortin,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon demande que tous les signaux de télévision locales soient offerts par les entreprises de distribution de signaux de télévision par satellite à tous les abonnés de ces réseaux domiciliés sur le territoire de notre municipalité.

QUE la présente soit adressée aux intervenants suivants :

- L'Honorable Konrad Von Finckenstien, président CRTC
- Monsieur le député de Chicoutimi-Le-Fjord, Robert Bouchard

ADOPTÉE

3955-12-2010

Demande de commandite – Activité de financement

ATTENDU la demande des équipes de ballon balai U-17 et U-19 pour organiser une activité de financement qui se tiendrait le 8 janvier 2011 à la Salle Bellevue;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ par M le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉ et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise l'utilisation gratuite de la Salle Bellevue pour l'organisation d'un souper bénéfice au profit des équipes de ballon balai U-17 et U-19 du secteur Nord.

ADOPTÉE
3956-12-2010 **Dérogation mineure, lot 4 683 577, rang 5**

- D'autoriser la subdivision cadastrale d'un nouveau terrain ce qui permettrait la construction d'une résidence unifamiliale. (lot projeté no 4 683 577)

ATTENDU QUE le propriétaire a démontré que l'application stricte du règlement à pour effet de lui poser un préjudice sérieux;

ATTENDU QUE la réalisation du projet ne porte nullement atteinte à la jouissance des propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété ;

ATTENDU QUE la dérogation mineure ne touche pas les questions de densité d'occupation au sol, mais essentiellement le lotissement d'un nouveau terrain ;

ATTENDU QUE respecter entièrement les interdictions stipulées au règlement de zonage no 312 rendraient très difficile voir impossible la création d'un terrain conforme à la réglementation ;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M le conseiller Mario Fortin
 APPUYÉ et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

- Le Conseil de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon, après recommandation unanime du Comité consultatif d'urbanisme, accorde une dérogation mineure pour autoriser la création d'un terrain conforme aux normes minimales de lotissement, terrain qui rencontrera la norme prescrite quant à la superficie pour un lot situé à moins de 300 mètres d'un cours d'eau, qui est de 2000 mètres carrés et une profondeur de 59,44 mètres lorsque le règlement prévoit 75 mètres. (Tel que plan déposé à la demande de permis de lotissement);

Consultation publique sur dérogation mineure aucune demande.

ADOPTÉE

3957-12-2010 **Nomination d'un représentant au Comité Consultatif d'Urbanisme, en remplacement de Monsieur Donald Pilote**

ATTENDU QUE le conseiller Donald Pilote désire se retirer en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un représentant du secteur Wilson, qui occupera le poste de membre au comité consultatif d'urbanisme (CCU).

PAR CONSÉQUENT

IL est PROPOSÉ par M le conseiller Donald Pilote,
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS;

QUE le conseil nomme Monsieur Gérald O'bomsawin, à titre de membre au comité consultatif d'urbanisme (CCU), de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon.

ADOPTÉE

3958-12-2010 **Vote par correspondance**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires Municipales a autorisé les Municipalités à instaurer le système de vote par correspondance pour les propriétaires riverains résidants à l'extérieur de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette situation crée un déséquilibre démocratique;

CONSIDÉRANT l'impossibilité de vérification sur l'authenticité du vote;

CONSIDÉRANT QUE cette situation tend à créer une catégorie de citoyens;

CONSIDÉRANT QUE tous les citoyens ont le droit d'avoir le même privilège démocratique;

CONSIDÉRANT QUE les personnes vivant avec un handicap devraient avoir le même privilège que quiconque dans une société dite démocratique;

CONSIDÉRANT QUE les personnes âgées à mobilité réduite devraient avoir le même privilège que quiconque dans une société dite démocratique;

CONSIDÉRANT QUE les personnes hospitalisées hors du district électoral devraient avoir le même privilège dans une société dite démocratique;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes étudiants à l'extérieur du district électoral devraient avoir le même privilège dans une société dite démocratique;

CONSIDÉRANT QUE le droit de vote d'un propriétaire n'a aucun lien avec la valeur de sa résidence;

CONSIDÉRANT QUE le système actuel répond bien au besoin démocratique de notre société;

PAR CONSÉQUENT

IL est PROPOSÉ par M le conseiller Éric Morice,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS;

QUE la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon ne souhaite pas procéder à l'instauration du système de vote par correspondance sur son territoire;

QUE la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon demande au Ministère de procéder dans les plus brefs délais au retrait de cette alternative.

ADOPTÉE

3959-12-2010 **Avis de motion de la présentation d'un règlement de prévention incendie numéro 1010-10**

Le conseiller, Pascal Gilbert, donne avis qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce Conseil, tenue à un jour ultérieur, un règlement relatif à la prévention et sécurité contre les incendies, numéro 1010-10.

ADOPTÉE

3960-12-2010 **Avis de motion de la présentation d'un règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2011 et fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services de sécurité publique (SQ), de protection incendie, d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, d'ordures et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêts pour tous les comptes passés dus.**

Le conseiller, Donald Pilote, donne par la présente un avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine assemblée de ce Conseil, un règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2011 et fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services de sécurité publique (SQ), de protection incendie, d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, d'ordures et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêts pour tous les comptes passés dus.

ADOPTÉE

3961-12-2010 **Dépôt du procès verbal du registre des personnes habiles à voter sur le règlement no 332, ayant pour objet l'achat d'un camion incendie**

IL est PROPOSÉ par M le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS;

QUE le conseil approuve le procès-verbal du registre sur le règlement numéro 332.

ADOPTÉE

3962-12-2010 **Autorisation du dépôt d'une demande pour le projet Mont Lac Vert dans le cadre de la Politique Nationale de la Ruralité**

ATTENDU QUE la station touristique du Mont Lac Vert représente un acquis important pour la population de la MRC Lac-Saint-Jean;

ATTENDU QUE des investissements majeurs sont requis pour les infrastructures du centre;

ATTENDU QUE le projet d'investissement assurera la survie à long terme du centre;

ATTENDU QUE la plupart des municipalités de la MRC Lac-Saint-Jean travaillent en partenariat à la réalisation du ce projet;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M le conseiller Germain Lemay,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise le dépôt d'une demande dans le cadre de la Politiques Nationale de la Ruralité II de 5 460,10 \$ ainsi que la mise de fond de la municipalité de 1 365,02 \$ se qui porta la contribution de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon à 6 825,12 \$.

ADOPTÉE

Période de questions des contribuables

- Refus du vote par correspondance;
- Présence de Luc Fortin au dernier conseil;
- Féérie de Noël – véhicule de la parade présenté par Menuiserie St-Henri;
- Chemin Hudon et Gilbert;
- Endettement de la municipalité.

Certificat de crédits disponibles

Je, soussignée, Rachel Bourget, certifie qu'il existe des crédits disponibles pour acquitter les dépenses 3953 et 3962 du présent procès-verbal.

Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière

3963-12-2010 Levée de la séance

À 19 h 34 l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Donald Pilote de lever la séance.

André Paradis,
maire

Rachel Bourget,
directrice générale et secrétaire-trésorière